



COMMUNE DE BEYCHAC-ET-CAILLEAU

Réunion du Conseil Municipal

Mardi 30 mai 2023, 18 h 30

Salle du Conseil Municipal, Mairie

Destinataires au dos : membres du Conseil Municipal, par voie électronique

Dossier suivi par : André Nèble

Directeur général des Services

dgs@beychac-cailleau.fr

Destinataires au dos

Madame, Monsieur,
Membre du Conseil Municipal,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera le

Mardi 30 mai 2023, 18 h 30

Salle du Conseil Municipal, Mairie, 1 route de la Mairie, 33750 Beychac-et-Cailleau

La séance est publique.

Vous voudrez bien confirmer votre présence auprès du secrétariat de la Commune :

05 56 72 96 35 / mairie@beychac-cailleau.fr

L'ordre du jour sera le suivant :

Référence	Sujets
	Désignation du secrétaire de séance
	Adoption du dernier procès-verbal du conseil municipal du 25 avril 2023
	Proposition de délibérations
	RESSOURCES HUMAINES
2023-05-01	Suppressions et créations de postes au tableau des effectifs
2023-05-02	CENTRE DE GESTION DE LA GIRONDE : avenant à la convention Prestation chômage
	DEMANDES DE SUBVENTIONS
2023-05-03	CONSEIL DÉPARTEMENTAL : Demande de subvention FDAEC
2023-05-04	FONDS VERT : demande de financement au titre d'un dispositif d'aide au remplacement des ampoules de l'éclairage public par des LED (relamping)
2023-05-05	AGENCE ADOUR GARONNE EAU GRAND SUD-OUEST : demande de subvention - Notification Avenant 1 - Marché 2022-SDGEP-002 - Élaboration du schéma directeur de gestion des eaux pluviales - Avenant 1
	MEDIATHEQUE
2023-05-06	Bilan annuel
	CONVENTIONS

2023-05-07	SEMOCTOM : convention de mise à disposition de bennes de manière temporaire
2023-05-08	SDEEG : signature d'une convention dans le cadre de la démarche de révision du PLU, diagnostic et étude de développement du réseau de distribution public d'électricité
	VENTES DE TERRAINS
2023-05-09	Vente du terrain de Monsieur CARRETEY récemment acquis par la Commune
2023-05-10	Vente de l'immeuble loué à SOS Médecins qui souhaite se porter acquéreur
	DIVERS
2023-05-11	Jury d'assise 2024
2023-05-12	Nouveau plan de protection de l'atmosphère : avis du conseil délibérant
2023-05-13	CDC LES RIVES DE LA LAURENCE : Notification Avenant 1 - Marché 2022-SDGEP-002 - Élaboration du schéma directeur de gestion des eaux pluviales - Avenant 1
	Décisions de Monsieur le Maire
	Questions diverses et points d'information

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes cordiales salutations.

le Maire,
Philippe GARRIGUE



Destinataires :

Membres du Conseil Municipal	
Philippe GARRIGUE	Maire
Jacky BIAUJAUD	1 ^{er} adjoint
Sylvie MAFFRE	2 ^{ème} Adjointe
Bruno ANGELI	3 ^{ème} Adjoint
Priscilla BRICK	4 ^{ème} adjointe
Jean-Pierre BALLION	5 ^{ème} Adjoint
Julie MOYA	Conseillère municipale déléguée
Vincent QUENNEHEN	Conseiller municipal délégué
Célia GUAUS	Conseillère municipale
Céline MAZIERES	Conseillère municipale
Stéphane VINCENT	Conseiller municipal
Lucie LAVERGNE	Conseillère municipale
Bruno LA MACCHIA	Conseiller municipal
Jocelyne GANDIL	Conseillère municipale déléguée
Benjamin NAVARRO	Conseiller municipal délégué
Henri PUYAU PUYALET	Conseiller municipal
Agnès JOUBERT	Conseillère municipale
Guy LAZO	Conseiller municipal
Pascaline MARY	Conseillère municipale

✂

POUVOIR	
Je soussigné	
donne pouvoir à	
	<input checked="" type="checkbox"/> de me représenter à la réunion du Conseil Municipal de la commune de Beychac-et-Cailleau
convoqué pour le	
	<input checked="" type="checkbox"/> de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.
	Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette séance serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Beychac-et-Cailleau
Le

Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer.

RESERVE A L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Reçu le
Par

✂

POUVOIR	
Je soussigné	
donne pouvoir à	
	<input checked="" type="checkbox"/> de me représenter à la réunion du Conseil Municipal de la commune de Beychac-et-Cailleau
convoqué pour le	
	<input checked="" type="checkbox"/> de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.
	Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette séance serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Beychac-et-Cailleau
 Le

Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer.

RESERVE A L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Reçu le
 Par